

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
 dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
 Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
 S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Un déjeuner a été offert, hier lundi, par M. le Ministre des Affaires Etrangères de France et M^{me} Pichon en l'honneur de S. A. S. le Prince qui part aujourd'hui pour Berlin où il doit assister à la série de représentations donnée sous Ses auspices par les artistes du théâtre de Monte Carlo au bénéfice de la fondation d'un hôpital français à Berlin.

Les autres convives étaient :

LL. AA. SS. l'Ambassadeur d'Allemagne et la Princesse de Radolin; le Ministre de la Marine et M^{lle} Thomson; M. Barthou, ministre des Travaux publics; M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts; M. Jules Cambon, ambassadeur de France en Allemagne; MM. Saint-Saëns et Massenet, membres de l'Institut; S. Exc. le Comte Balny d'Avricourt, ministre de Monaco en France; MM. Gaston Menier, député; Depelley, conseiller de la légation Monégasque; le Lieutenant de vaisseau Bourée, aide de camp de S. A. S. le Prince de Monaco, etc.

M. le Maire, MM. les Adjoints et les Membres de la Commission Communale se sont rendus ce matin au Gouvernement pour saluer M. le Gouverneur Général.

Après avoir félicité M. le Maire et les nouveaux Membres de la Commission Communale, M. le Gouverneur Général les a assurés de toute sa bienveillance et de son cordial désir de remplir la tâche qu'il tient de la Haute confiance de Son Altesse Sérénissime à la satisfaction du Prince et, par suite, conformément aux intérêts de tous les habitants de la Principauté.

Aujourd'hui a eu lieu, à 2 heures, l'inauguration de l'Exposition des canots automobiles sous la présidence de S. Exc. M. Roger, gouverneur général de la Principauté.

Son Excellence a été reçue, à son arrivée, par M. Camille Blanc et les principaux constructeurs. M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, et M^{me} de Joly, M. de Loth, maire de Monaco, avaient bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie.

Après l'exécution de l'*Hymne Monégasque*, respectueusement écouté par les assistants, M. le Gouverneur Général a examiné en détail les différents modèles exposés, au nombre de 75.

Au cours de cette visite, il s'est entretenu avec la plupart des constructeurs. Son Excellence s'est ensuite rendue dans un pavillon où a été servi un lunch offert par M. Camille Blanc. Ce dernier, après avoir remercié M. le Gouverneur Général, a porté la santé de Son Altesse Sérénissime en rappelant l'intérêt qu'Elle n'a cessé de manifester pour l'œuvre entreprise.

M. le Gouverneur Général a répondu qu'il ne

manquerait pas de faire connaître à Son Altesse Sérénissime les paroles prononcées par M. Blanc.

Son Altesse ne s'est pas contentée de se faire représenter à cette inauguration. Elle a fait don d'un magnifique objet d'art et, ce matin même, Elle adressait télégraphiquement Ses vœux aux concurrents.

M. le Gouverneur Général a ensuite complimenté M. Blanc pour le dévouement dont il fait preuve en toutes circonstances et, en particulier, en vue de favoriser l'essor de la nouvelle industrie.

Son Excellence a terminé en saluant M. le Préfet des Alpes-Maritimes, son aimable et distingué ancien collègue.

M. Siegfried Wagner, fils du grand compositeur allemand, compositeur lui-même et chef d'orchestre, assistait à la première représentation de *Don Carlos*.

Le duc de Roxburghe, venant de Londres, est arrivé à Monte Carlo.

Sont actuellement de passage dans la Principauté :

M. Henry Mouchet, chef du cabinet du Préfet de la Seine;

M. le conseiller d'Etat allemand Max Gerlech;
 MM. Karlheine Heinrichsdorff et Charles Seering, conseillers privés de l'empire allemand.

Les régates se sont terminées mardi par la course croisière Monaco-Menton et retour dont le prix a été adjugé à *Caprice* à M. Anatra et par la troisième épreuve de la Coupe « International Sporting-Club ». *Titania* à M. J. Barral, qui n'avait pas de concurrent, est devenu détenteur de la Coupe pour 1907.

CONCERTS

M. Jehin, obligé de se rendre à Berlin pour faire répéter l'orchestre de l'Opéra, avait confié la direction du dernier Concert classique à M. André Bloch, grand-prix de Rome, compositeur apprécié et pianiste de grande valeur, que le Casino de Monte Carlo s'est, depuis cette année, attaché comme chef d'orchestre. On a fort remarqué la netteté et la vigueur de ses indications ainsi que la justesse de son sentiment artistique dans l'interprétation des œuvres dont il a conduit l'exécution.

Le concert a débuté par l'ouverture du *Roi d'Ys* dans laquelle les soli de clarinette et de violoncelle ont attiré aux excellents artistes des applaudissements mérités. La page, qui est très connue, est d'une belle et riche instrumentation, évidemment influencée par les procédés wagnériens.

La suite d'orchestre écrite par Grieg pour *Peer Gynt*, l'étrange drame-féerie d'Ibsen, a obtenu le succès qu'elle trouve toujours à Paris aux concerts du dimanche où elle est si souvent

donnée. La mélancolie poignante de la *Mort d'Ase*, le pittoresque de la *Danse d'Anitra* ont particulièrement charmé le public.

L'ardente bacchanale de *Samson et Dalila* a fait applaudir de nouveau la science instrumentale et les qualités éminemment descriptives du maître Saint-Saëns. L'emploi judicieux des timbres les plus variés donne à l'œuvre une puissance d'évocation qui, par sa précision et son éclat, fait invinciblement songer aux poèmes de l'école du Parnasse.

Après Paderewsky, après Pugno, il a été donné aux habitués des concerts classiques d'entendre le remarquable pianiste russe Georges Svirsky. Il a joué avec une infaillible virtuosité et, ce qui vaut mieux encore, avec une grande poésie, une *Etude* de Chopin, une *Rapsodie* de Brahms, l'*Essor* de Schumann, *Au Couvent* de Borodine, le *Scherzo en Si mineur* de Chopin et, rappelé par les acclamations du public, un *Prélude* de Chopin où il s'est peut-être montré supérieur à lui-même.

Jeudi 4 Avril 1907, à 2 heures et demie

20^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 sous la direction de M. SYLVIO LAZZARI, compositeur

<i>Symphonie en Mi bémol</i>	Sylvio Lazzari.
<i>Prélude d'Armor</i>	Id.
<i>Effet de Nuit</i> , tableau symphonique.	Id.
(D'après une poésie de Paul VERLAINE)	
<i>Marche pour une Fête joyeuse</i>	Id.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR

Dans ses audiences des 26 et 30 mars 1907, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Zuffo, Louis, né à Magliolo (Italie) en 1852, journalier, demeurant à La Turbie (Alpes-Maritimes), six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion, et 1 fr. d'amende pour ivresse publique;

Clément, Joseph-Marie-Désiré, né à Cornimont (Vosges) le 19 août 1887, cordier, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité;

Van Houten, Edgard, né à Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique) le 8 septembre 1833, rentier, demeurant à Menton, 100 francs d'amende pour infraction aux Ordonnances sur les voitures automobiles.

SUR LE LITTORAL

Lady Bertie, femme de S. Exc. l'Ambassadeur d'Angleterre en France, est partie la semaine dernière pour Paris.

**

M^{me} Juliette Adam a quitté Nice vendredi dernier pour rentrer à Paris.

**

Un championnat international à l'épée de combat, entre maîtres et amateurs, aura lieu à Nice le lundi 22 avril et jours suivants.

Le Comité d'honneur de cette épreuve est placé sous

la présidence de S. A. I. le prince Romanowsky, duc de Leuchtenberg.

Voici la composition du comité d'organisation :

MM. le comte Albert Gautier, président; Bruneau de Laborie, vice-président; Paul Bounin, trésorier; Georges Maurévert, secrétaire. Membres : MM. Dominique Durandy, Louis Gassin, Léon Garibaldi, Paul Padovani.

Les prix seront les suivants :

- 1^{er} prix, un objet d'art de la valeur de 5.000 francs ou 5.000 francs en espèces.
- 2^e, objet d'art valeur 1.500 fr. ou 1.500 fr. en espèces.
- 3^e, objet d'art valeur 750 fr. ou 750 fr. en espèces.
- 4^e, objet d'art valeur 500 fr. ou 500 fr. en espèces.
- 5^e, objet d'art valeur 450 fr. ou 450 fr. en espèces.
- 6^e, objet d'art valeur 400 fr. ou 400 fr. en espèces.
- 7^e, objet d'art valeur 350 fr. ou 350 fr. en espèces.
- 8^e, objet d'art valeur 300 fr. ou 300 fr. en espèces.
- 9^e, objet d'art valeur 275 fr. ou 275 fr. en espèces.
- 10^e, objet d'art valeur 250 fr. ou 250 fr. en espèces.
- 11^e, objet d'art valeur 225 fr. ou 225 fr. en espèces.
- 12^e, objet d'art valeur 200 fr. ou 200 fr. en espèces.

Le championnat est ouvert à tout tireur amateur ou professionnel âgé de plus de 21 ans.

Le règlement de combat est celui adopté par la Fédération Nationale des Sociétés d'Escrime et des Salles d'Armes de France.

Les poules, de 7 à 9 tireurs, seront formées par voie de tirage au sort entre tous les tireurs indistinctement, maîtres et amateurs.

Les 4 premiers au moins de chaque poule, éliminatoire et 1/2 finale, seront retenus pour les poules suivantes jusqu'à la poule finale qui sera de 12 tireurs.

Les poules auront lieu sur terrain et en plein air. En cas de mauvais temps le jury aura le droit de faire tirer dans un endroit couvert, mais autant que possible sur terrain.

Tous les assauts auront lieu avec la pointe d'arrêt Sazie. Un costume très solide est obligatoire.

Le Jury sera international.

Tous les tireurs devront répondre le lundi 22 avril 1907 à l'appel de leur nom qui sera fait derrière le Casino Municipal (façade du Square Masséna). Tout tireur qui ne sera pas présent à cet appel ne pourra plus prendre part au championnat.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Don Carlos, opéra en 3 actes et 6 tableaux de Verdi. — Distribution : Elisabeth de Valois, M^{lle} LINDSAY; la Principessa Eboli, M^{lle} BROZIA; Tebaldo, M^{me} MARY GIRARD; la Contessa d'Arenberg, M^{me} DELOMBRE; Voce dal Cielo, M^{me} GIRERD; Don Carlos, M. ROUSSELIÈRE; Rodrigo, M. RENAUD; Filippo II, M. CHALIAPINE; il Grande Inquisitore, M. BOUVET; un Frate, M. ANANIAN; un Araldo Reale, M. GLUCK; il Conte di Lerma, M. DELESTAN.

Chef d'orchestre : M. Alexandre POMÉ.

La saison lyrique de l'Opéra de Monte Carlo, dont toutes les représentations sont placées sous les auspices de S. A. S. le Prince de Monaco, s'est brillamment terminée par une magnifique reprise de *Don Carlos* : à ce dernier grand spectacle M. Raoul Gunsbourg a apporté le même soin et le même goût artistique que s'il se fût agi d'un ouvrage inédit, couronnant ainsi, de la façon la plus heureuse, la campagne d'art que la bienveillance Souveraine a honorée de Son approbation éclairée.

Le succès de la soirée a été très grand, et si l'œuvre par elle-même était bien choisie pour clore dignement la série des grandes représentations musicales, l'accueil enthousiaste qui lui a été fait par un public d'élite en est la récompense finale.

L'action de cette pièce déjà ancienne — puisque son entrée au répertoire de l'Académie de musique de Paris date de 1867 — à part quelques détails dus aux exigences de composition et d'adaptation, suit de près le drame de Schiller, paru à Leipzig en 1787, et dont le sujet, ainsi que nous l'avons déjà rappelé dans ce journal, était emprunté au *Don Carlos* de Saint-Réal et à Brantôme.

Les librettistes se sont inspirés eux-mêmes de l'amour de Don Carlos pour Elisabeth de France, sa fiancée, devenue la femme de son père, Philippe II. Cet amour, dénoncé par le confesseur du

prince, met le roi d'Espagne en fureur, d'autant plus qu'un soulèvement du peuple le convainc que son fils tente de le détrôner. Il se vengera en le faisant périr. Puis, assailli par les remords devant la douleur de Don Carlos, il fait appeler le Grand Inquisiteur pour le consulter, au moment décisif, sur sa condamnation. Mais l'impitoyable ministre de justice lui fait honte de sa faiblesse. — Philippe livre alors Don Carlos à l'Inquisition.

La partition de *Don Carlos*, point culminant entre la première et la seconde manière de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre, traduit les sentiments en conflit sans tout sacrifier à l'effet dramatique suivant les théories du théâtre lyrique moderne.

Après avoir glorieusement représenté l'école italienne avec un si grand nombre d'ouvrages débordant de vie dramatique et d'ardeur véhémence, Verdi nous prouve déjà, avec cette musique d'une plus riche polyphonie, d'une harmonie plus subtile et d'une instrumentation plus travaillée et plus savante, que les ressources de son génie étaient loin d'être épuisées. Il avait déjà élargi le cadre de son drame musical en modifiant les plans et le chant; et son art s'attacha plus particulièrement, ainsi qu'*Aïda* nous l'atteste, aux soins de l'orchestration, donnant à son style plus de précision et plus de logique. Déjà le langage musical devient, en *Don Carlos*, plus expressif dans le dialogue et plus harmonieux, et l'orchestre en est d'un plus riche coloris, avec d'heureux développements mélodiques. Les belles pages s'y suivent : tel, au premier acte, le duo entre Elisabeth et Don Carlos; tels, ensuite, le duo de la reine et de l'enfant, et l'air du roi, *Je dormirai dans mon manteau royal*; puis la cavatine de Rodrigue, la déclamation tragique de la princesse Eboli, *O don fatal et détesté*, la prière d'Elisabeth, les adieux de Don Carlos.... Mais il n'est pas nécessaire d'analyser en détail toutes les scènes de cette œuvre qui est classique et pour laquelle il faudrait un très long commentaire dont ce n'est pas la place ici.

Après en avoir constaté l'attrayant renouveau et le très franc succès, il ne nous reste qu'à associer à l'événement de cette belle soirée les excellents artistes qui y prirent part.

M^{lle} Lindsay, dans le rôle d'Elisabeth de Valois, a été, d'un bout à l'autre, admirable : cantatrice de voix souple et chaude, jouant avec une profonde émotion, elle a trouvé là l'une de ses plus savantes compositions, en même temps que le personnage de Verdi trouve en elle l'une des rares interprètes qui soient capables de l'incarner avec autant de fidélité et de passion. A côté d'elle, on a apprécié les qualités personnelles de M^{lle} Brozia qui a su donner, sans rien d'excessif dans le jeu, la note juste au rôle de la princesse Eboli dont elle a chanté délicieusement les phrases mélancoliques et jalouses.

M. Rousselière a chanté le rôle de Don Carlos avec beaucoup d'ampleur et de sentiment. M. Renaud a prêté à Rodrigue tout l'éclat de son grand art. M. Chaliapine a composé et nuancé avec relief le masque tragique du roi Philippe II, et y a fait applaudir ses rares qualités artistiques. M. Bouvet a établi avec autorité le personnage du Grand Inquisiteur, d'une impressionnante action dramatique et d'une éloquente expression. Jamais le sombre caractère de ce justicier implacable n'a été mieux présenté sur la scène.

Dans les rôles épisodiques, M^{me} Mary Girard, M^{me} Delombre, MM. Ananian, Gluck et Delestan forment un ensemble de tout premier ordre.

Dignes de tout éloge, les chœurs fort bien stylés.

Nous n'aurons garde de passer sous silence l'ovation faite à M. Alexandre Pomé, après la magnifique exécution de *Don Carlos*. La salle entière y a pris part, montrant ainsi le cas que le public fait de sa grande maîtrise et ratifiant le choix qui a été fait de l'éminent chef d'orchestre italien pour diriger cette série représentations qui ne sera pas oubliée par les amateurs de haute musique.

FERNAND PLATY.

Le Mouvement Pacifiste

DE LA SOLIDARITÉ DES RACES HUMAINES
DEVANT LE PROBLÈME DE LA PAIX ARMÉE

CHINE ET EUROPE

Par M. IZARD

Secrétaire général de l'Institut international de la Paix

SUITE

Ces grandes manœuvres ont été une révélation pour les étrangers. Le gouvernement impérial avait mis une certaine coquetterie à laisser ignorer tous les efforts qu'il faisait pour constituer une armée moderne. Il n'a laissé voir celle-ci aux représentants des puissances que le jour où il l'a crue assez sérieuse pour inspirer des inquiétudes aux adversaires du Céleste-Empire.

On le voit, la Chine est en complète transformation militaire. Si rien ne vient entraver sa marche en avant, elle disposera vers 1920, comme elle se le propose, de 20 corps d'armée, soit 500,000 hommes environ.

Chaque corps d'armée doit comprendre deux divisions de 12,500 hommes répartis entre 12 bataillons d'infanterie, 1 régiment de cavalerie à 3 escadrons, 9 batteries d'artillerie, 1 bataillon du génie, 1 bataillon du train et 1 ambulance.

A l'heure actuelle, l'armée du Nord, commandée par Yuan She Kai, est la meilleure. Elle comprend 5 divisions, 5 brigades mixtes et 1 division spéciale composée uniquement de Mandchous. Elle a été recrutée au Tche Li, au Chan Si, au Ho Nan, au Chan Toung, c'est-à-dire dans les provinces qui fournissent les meilleurs éléments militaires.

L'armée du Yan Tsen comprend 4 divisions, 4 brigades mixtes, aujourd'hui complètes.

Les autres parties de la Chine procèdent en ce moment à leur organisation militaire, sous la direction du *Lien Peng Fou*, c'est-à-dire du conseil supérieur de la guerre.

Le *Lien Peng Fou* a à sa tête le prince Ching, premier ministre de l'Empire, secondé par Yuan She Khai, vice-roi du Tche Li, et par les deux hauts mandarins Hou Tche Tcheng et Tieh Lieng. Il est chargé d'assurer l'exécution des réformes militaires dans tout l'Empire, alors qu'autrefois cette besogne incombait aux vice-rois seuls. Mais ceux-ci ne faisaient de zèle que pendant les premiers mois qui suivaient les ordres du Fils du Ciel, ordres venant toujours à la suite d'une défaite de la Chine. Peu à peu, les vice-rois, peu soucieux de prodiguer ainsi leur argent, licenciaient la plus grande partie de leurs troupes, et les choses se retrouvaient dans le même état que précédemment.

Le ministère de la guerre lui-même subit l'autorité du *Lien Peng Fou*. A ses bureaux ordinaires, est venue s'ajouter une direction chargée du recrutement et de l'instruction des officiers. En outre, un état-major général, comprenant trois sections, s'occupe de la mobilisation, de la préparation des plans de campagne, etc.

On n'a pas seulement prévu la création d'une puissante armée active, le gouvernement impérial s'est aussi préoccupé de la constitution d'une armée de réserve. La première réserve, *sounei kuhn*, sera de trois ans et appellera les réservistes deux fois par an, pendant un mois. La deuxième réserve, *khopai kuhn*, également de trois ans, ne convoquera les hommes que quinze jours par an.

Le gouvernement impérial compte ainsi disposer, dans une quinzaine d'années, d'une armée de réserve d'environ 500,000 hommes.

Bientôt même, il n'aura plus besoin d'officiers étrangers pour encadrer ses troupes. Il existe déjà 25 écoles militaires où 3,400 élèves officiers reçoivent une instruction complète. Les plus intelligents d'entre eux sont envoyés dans les écoles militaires du Japon, où ils suivent les mêmes cours et passent les mêmes examens que les futurs officiers du mikado. Ils entrent ensuite dans l'armée japonaise, où ils servent trois ou quatre ans avant de rentrer dans leur patrie. 1,200 officiers chinois environ viennent tous les ans aug-

menter les cadres de l'armée céleste et il est probable que de nouvelles écoles militaires vont s'ouvrir à bref délai.

Les plus hautes familles chinoises y envoient déjà leurs fils conformément aux ordres de l'impératrice; le temps est bien passé où officiers et soldats se recrutaient dans la lie de la population.

Aujourd'hui les Célestes deviennent patriotes, sous l'influence du parti réformiste, et se préoccupent de la grandeur de leur patrie.

* *

Ce qui pouvait mettre obstacle à cette évolution de la Chine, c'était le manque d'argent. Or, d'après le nouveau plan financier qui va être mis en application, les revenus du Trésor impérial passeront de 350 millions à 1.800 millions de francs. L'impôt sera perçu directement par les agents du gouvernement, au lieu de l'être par les vice-rois.

Mais dès maintenant, pour assurer l'entretien des corps de troupe déjà constitués et en attendant qu'un budget de la guerre soit établi, le Président du *Lien-Peng-Fou*, a indiqué les sommes que les vice-rois et les gouverneurs seront obligés de verser chaque année pour les dépenses militaires.

Ces sommes se répartissent comme suit :

Tehe-Li.....	1.100.000	taels
Chan-Toung.....	600.000	
Ho-Nan.....	500.000	
Chan-Si.....	400.000	
Chen-Si.....	200.000	
Kan-Son.....	150.000	
Yun-Nan.....	100.000	
Sze-Tchonen.....	800.000	
Hou-Pei.....	600.000	
Hou-Nan.....	500.000	
An-Honei.....	350.000	
Kiang-Si.....	450.000	
Tche-Kiang.....	700.000	
Kiang-Son.....	1.000.000	
Fou-Kien.....	500.000	
Kouang-Toung.....	800.000	
Total...	8.750.000	taels.

Ces diverses sommes, versées à l'administration centrale, ne représentent nullement pas le total des dépenses militaires. Les frais occasionnés par l'entretien de la seule armée du vice-roi Yuan-She-Kai, qui compte environ 100.000 hommes, doivent être, à eux seuls, bien plus considérables. Il faut y ajouter les dépenses occasionnées par les troupes des autres vice-royautés et gouvernements.

Peu à peu, ces formations locales seront absorbées par la nouvelle armée impériale et, en même temps, les fonds à elles affectés seront versés à la caisse centrale.

D'autre part rien n'est négligé pour développer l'industrie militaire. Une récente dépêche nous a appris qu'à la suite de l'inspection de l'arsenal de Kiangnan par le vice-roi Tchou-Fou, on a commandé à l'étranger une série de machines destinées à la fonte, aux fabriques d'armes et de cartouches, et à la manufacture de poudre sans fumée établie auprès de la pagode de Loung-houa. On a commandé en Allemagne deux installations pour armes de petit calibre, pouvant produire, ensemble, 1.000 fusils par jour; les nouvelles machines à cartouches pourront fournir 200 cartouches par jour et par fusil. Enfin les nouvelles installations pour canons à tir rapide devront livrer 500 pièces par an (1).

Telle est à l'heure actuelle, dans ses grandes lignes, la situation militaire du Céleste-Empire.

Pour la résumer, nous nous contentons de reproduire l'article humoristique de M. Harduin, sur cette question. Malgré quelques exagérations, il donne en quelques mots la note vraie, sur l'évolution militaire actuelle de la Chine : (2)

« Un journal, annonçant l'entrée de six jeunes Chinois à l'École navale de Brest, où ils vont apprendre à aller sur l'eau et même sous l'eau, profite de l'occasion pour nous apprendre que l'armée chinoise active comprend 800,000 hommes (?), derrière lesquels se trouvent 4 millions de réservistes. Dans dix ans, il y en aura 8 millions (?).

(1) Mémoire Diplomatique, Décembre 1906.
(2) H. HARDUIN. — (*Le Matin*, Février 1907.)

« Croyez-vous que notre civilisation les a pourris, ces malheureux Chinois qui considèrent la guerre comme une chose stupide ! Si un jour, avec leurs millions d'hommes d'armes, ils viennent envahir et piller l'Europe, celle-ci ne l'aura pas volé.

« Quand on pense que Confucius apprenait aux Chinois, cinq cents ans avant Jésus-Christ, qu'il ne faut pas employer la violence pour conquérir les peuples voisins, que ceux-ci peuvent être attirés par les avantages qu'offre un bon gouvernement et par le prestige qu'il exerce ! Et Confucius, historiquement eut raison, car tous les peuples contigus entrèrent peu à peu dans l'orbite de la Chine, après une succession d'annexions volontaires.

« Et maintenant voilà que ces Chinois, dont la politique extérieure fut toujours si résolument pacifique, sont obligés d'armer 8 millions d'hommes pour se défendre contre l'étranger ou lui faire la guerre.

« Gordon pacha a constaté que, malgré la légende, le Chinois, sans besoins, sans préjugés de castes, ennemi des boissons alcooliques, intelligent, d'un calme imperturbable, fait un soldat remarquable.

« De sorte que, après les Japonais, nous aurons les Chinois, c'est-à-dire une Asie militaire qui n'existait pas et qui existe maintenant, créée par notre avidité et notre prétention de nous imposer aux races dites inférieures.

« Et l'on pense à ce mot si profond d'un ministre du Japon à Paris, disant lors de la dernière guerre : « Quand nous n'étions que des grands artistes, on nous considérait comme des barbares ; maintenant que nous sommes devenus des soldats féroces, nous sommes élevés à la dignité de civilisés. »

CHAPITRE IV

L'Intérêt économique mondial.

Quel que soit le mode par lequel les idéals de l'Occident et de l'Orient se manifestent, le résultat final pour chacun d'eux se traduit par plus ou moins de bien-être, plus ou moins de satisfactions matérielles et morales.

L'idéal commun est la poursuite du bonheur, et pour la plus grande masse, ce bonheur consiste tout d'abord en plus de bien-être physique. Or ce bien-être physique, découle des conditions économiques dans lesquelles se trouve l'individu dans la famille, la famille dans la nation, la nation dans le monde. Plus donc cette dernière se trouvera en bonne posture, plus l'individu lui-même aura par ricochet plus de bien-être, partant plus de bonheur.

Il y a donc intérêt pour tous à voir prospérer autour de soi les nations étrangères, pour si lointaines qu'elles soient; leur prospérité apporte dans le monde une amélioration générale par de meilleures conditions économiques où l'être isolé trouve une appropriation meilleure.

Le savant économiste russe Novicow a écrit que sur 10 habitants de notre globe, 9 ne mangent jamais à leur faim sur 1.000, 900 sont logés dans les taudis les plus infects, et enfin sur 10.000, 9.999 ne consacrent peut-être pas 100 francs par an à des satisfactions intellectuelles et artistiques !

En un mot, l'humanité, prise dans son ensemble, est encore plongée dans la plus lamentable et le plus profond dénuement. « Est-ce à dire, s'écrie Novicow, est-ce à dire que ce soit là le lot définitif de notre espèce ? Notre globe n'est-il pas à même de nous faire une destinée moins horrible ? Non, mille fois non ! Les ressources de notre terre sont pour ainsi dire illimitées. « Non seulement elle pourrait nourrir abondamment sa population actuelle et lui assurer une grande somme de bien-être, mais encore elle pourrait suffire aux besoins d'une population décuple. » (1)

Le malheur est qu'au lieu de les exploiter à fond, nous employons une grande partie de notre temps à nous spolieur et à nous massacrer les uns les autres et c'est ainsi que les hommes font actuellement trois parts de leur activité. Ils travaillent à produire la richesse; ils préparent un ap-

(1) Novicow. Fédération (Alcan 1901).

pareil formidable pour pouvoir spolier leurs voisins et ils en préparent un autre pour ne pas être spoliés à leur tour.

Les hommes sortiront de la misère seulement quand ils auront renoncé aux deux derniers modes d'activité, pour se consacrer uniquement au premier; en d'autres termes, cela signifie remplacer l'hostilité par la solidarité (1).

M. Leroy-Beaulieu a fait remarquer qu'un tiers des budgets européens sert à payer les dépenses occasionnées par les guerres passées, un autre tiers à payer les préparatifs des guerres futures et le troisième tiers doit solder toutes les autres dépenses sociales. Il est élémentaire qu'en pratiquant une conduite aussi insensée, l'humanité ne sortira jamais de la misère.

Les tableaux ci-dessous, relevés par M. O. Umfrid, vice-président de la Société allemande de la Paix, sont à ce sujet tristement concluants (2).

Tableau des dépenses improductives de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie, de la France, de la Russie et de l'Angleterre et des charges qui en résultent pour les citoyens de ces Etats.

(D'après l'Almanach de Gotha, de 1906 et John Keltie, the Statesman's Year-Book 1904 et 1906).

1. ALLEMAGNE :

Armée.....	870.070.000 fr. (3).
Flotte.....	265.637.000
Intérêts de la dette.....	157.532.000
Total....	1.293.239.000 fr.

2. AUTRICHE-HONGRIE :

Armée.....	439.772.000 fr.
Flotte.....	53.822.000
Intérêts de la dette.....	705.612.000
Total....	1.199.206.000 fr.

3. ITALIE :

Armée.....	278.661.000 fr.
Flotte.....	125.720.000
Intérêts de la dette.....	644.339.000 (4).
Total....	1.048.720.000 fr.
Total pour la Triple-alliance..	3.541.165.000 fr.

4. FRANCE :

Armée.....	708.233.000 fr.
Flotte.....	321.137.000
Intérêts de la dette.....	1.206.562.000
Total....	2.235.932.000 fr.

5. RUSSIE :

Armée.....	1.440.600.000 fr. (5).
Flotte.....	460.949.000 (5).
Intérêts de la dette.....	1.197.528.000
Total....	3.099.077.000 fr.
Total pour la Double-alliance..	5.335.009.000 fr.

6. ANGLETERRE (sans les colonies) :

Armée.....	721.857.000 fr.
Flotte.....	909.701.000
Intérêts de la dette.....	666.900.000
Total....	2.298.458.000 fr.

Total pour les 6 grandes puissances. 11.174.632.000 fr.
Pour l'armée et la marine seules .. 6.595.129.000 fr.

Si d'un autre côté, on compare les dépenses improductives avec les revenus des nations, établis approximativement, on arrive aux résultats suivants :

ALLEMAGNE :

L'Allemand qui dispose d'un revenu annuel moyen de 420 fr. consacre à des dépenses improductives 21 fr. 55 soit le 5,13 %.

AUTRICHE-HONGRIE :

L'Autrichien qui dispose d'un revenu annuel moyen de 319 fr. consacre à des dépenses improductives 26 fr. 60, soit le 8,34 %.

(1) Novicow, (*Op. cit.*)
(2) Umfrid. *La formule de la réduction des armements.* (Berne, 1906).
(3) Sans les pensions et le fonds des invalides.
(4) Sans les annuités de la dette des chemins de fer.
(5) Ces dépenses considérables sont la conséquence de la guerre russo-japonaise.

ITALIE :

L'Italien qui dispose d'un revenu annuel moyen de 249 fr. consacre à des dépenses improductives 31 fr. 13, soit le 12,5 %.

FRANCE :

Le Français qui dispose d'un revenu annuel moyen de 605 fr. consacre à des dépenses improductives 57 fr. 48, soit le 9,5 %.

RUSSIE :

Le Russe qui dispose d'un revenu annuel moyen de 206 fr. consacre à des dépenses improductives 24 fr. 84, soit le 12,06 %.

ANGLETERRE :

L'Anglais qui dispose d'un revenu annuel moyen de 621 fr. consacre à des dépenses improductives 54 fr. 71, soit le 8,81 %.

Dans les huit dernières années, ces chiffres se sont notablement modifiés, en suivant la marche des recensements de la population dans les différents pays.

Des indications fournies par M. Alfred Neymarek, dans la réunion de la Société d'économie politique, à Paris, le 5 février 1906, il résulte : qu'en 1850, les dettes publiques européennes étaient de 46 milliards ; de 75 milliards en 1870 ; de 115 milliards en 1885 ; de 143 milliards à la fin de 1905. L'intérêt de ces dettes exigeait annuellement 1.764 millions en 1850 ; 3 milliards en 1870 ; 5 milliards en 1885 ; plus de 6 milliards à la fin de 1905.

Les dépenses militaires se sont élevées en Europe à 2 milliards en 1850, à 4 1/2 milliards en 1870, à 5 milliards en 1885 et à près de 7 milliards en 1905, toujours pour la paix armée.

En 1870, en temps de paix, l'Europe avait 2 1/2 millions d'hommes sous les armes. Elle en compte aujourd'hui 3 1/2 millions.

Tel est pour l'Europe le résultat qui découle de la « Paix armée ».

(A suivre).

E. IZARD.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Samedi 13 Avril 1907, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents Actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1906-1907 ;
- 2° Rapport des Commissaires ;
- 3° Approbation des Comptes, s'il y a lieu ;
- 4° Fixation du Dividende ;
- 5° Ratification de la nomination du Directeur général ;
- 6° Nomination des Commissaires des Comptes.

AVIS

M. Rinaldo Donizelli fait savoir aux intéressés qu'il a acheté à M. Jean Kinodi le fonds de commerce de la cabine nos 31 et 33, au marché de la Condamine, et qu'il décline toute responsabilité des engagements que peut avoir contracté son prédécesseur.

SOCIÉTÉ ANONYME
DE LA
BRASSERIE
ET DES ÉTABLISSEMENTS FRIGORIFIQUES
DE MONACO
Au Capital de 1.450.000 francs

Messieurs les Actionnaires de la Société de la Brasserie et des Etablissements Frigorifiques de Monaco sont convoqués en **assemblée générale ordinaire**, au siège social de la Société, à Monaco (Principauté), pour le **samedi 27 avril 1907**, à trois heures de relevée.

ORDRE DU JOUR :

Lecture du rapport du Conseil d'Administration ;
Lecture du rapport des Commissaires de Surveillance et approbation des dits rapports ;
Approbation des comptes de l'exercice 1906 ;
Nomination des Commissaires de Surveillance pour l'exercice 1907.

Il sera délivré des cartes d'entrée aux ayants-droit, suivant l'article 45 des statuts.

Les Actionnaires qui ne pourront être présents sont priés de demander, au siège social, des formules de pouvoir.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi dix avril 1907, à deux heures de l'après-midi, et jours suivants au besoin, dans un terrain situé au quartier Fontvieille, près l'usine électrique à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un matériel d'entrepreneur de maçonnerie, composé de : bigues, tréteaux, brouettes, madriers, planches, chevrons, auges, échelles, pelles, pioches, seaux, cordes, sacs, etc.

Au comptant. 5 p. % en sus des enchères.
Monaco, le 2 avril 1907.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e LE BOUCHER, docteur en droit, notaire à Monaco.

Suivant acte reçu par M^e EYMIN, notaire à Monaco, ayant substitué M^e CARRIÈRE, aussi notaire à Monaco et prédécesseur de M^e LE BOUCHER, le 22 novembre 1906, Madame **Eminia Castini**, commerçante, demeurant à Monaco, veuve de M. **Jacques Leardi**, a vendu à M. **Célestin Oberto**, négociant, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de buvette que Madame veuve Leardi exploitait et faisait valoir à Monaco, section de la Condamine, rue Caroline, n° 8.

Le fonds vendu étant une dépendance de celui d'Épicerie, comestibles et buvette, exploité au même lieu par Madame veuve Leardi.

Faire opposition dans la huitaine chez M^e Le Boucher, notaire.

AVIS

Par acte sous seing privé, en date du 25 mars 1907, enregistré, madame **Charlotte Carré De Busserolle** a cédé à M. **Ferdinand Brun**, le fonds de commerce qu'elle exploite dans l'immeuble de l'hôtel des Anglais, avenue de la Costa à Monte Carlo.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition entre les mains de M. H. ROUSTAN, co-directeur de l'Agence Roustan, 2, boulevard des Moulins à Monte Carlo, dans le délai de huit jours à peine de forclusion. Monaco, le 3 avril 1907

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Luxe et Utilité
GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{ME} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur breveté

de S. A. S. le Prince Albert de Monaco

Monte Carlo - Immeuble du Grand-Hôtel - Monte Carlo

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE.
ARTICLES DE PARIS. MARQUINERIE FINE. JOUETS.
ROULETTES ET TAPIS. PAPETERIE.
OMBRELLES. CANNES. PARAPLUIES.
SOUVENIRS DE MONTE CARLO. PARFUMERIE. ÉVENTAILS.
CRAVATES. CHEMISES DE SOIRÉE.
ARTICLES DE MÉNAGE.

Maison de Confiance. — Prix modérés.

English spoken. Man spricht Deutsch.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0 f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

EINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin :
villa Paola, 25, boulev. du Nord Monte Carlo

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.